

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 2016 - page 1455

75 - Département de Paris

FONDS DE DOTATION

Créations

Déclaration à la préfecture de Paris.

HUMAN IS BEAUTIFUL.

Objet : soutenir des oeuvres d'intérêt général, notamment dans les domaines : philanthropique, par le financement de programmes d'aides à des populations sinistrées et d'actions d'assistance aux personnes en détresse ; éducatif, par le financement d'oeuvres éducatives, de formation, scolaires et universitaires ; scientifique, par le financement de la réalisation et de la publication de travaux de recherches entrepris tant dans le domaine des sciences du vivant que dans l'un des autres domaines d'activités soutenus ; social, par le financement d'institutions et d'organismes apportant une aide aux personnes en détresse et aux personnes âgées, handicapées ou en fin de vie ; familial, par le soutien apporté à des associations chargées d'aider les familles, et culturel, par le financement de spectacles, de musées et de projets de rénovation d'éléments du patrimoine français.

Siège social : 87, boulevard Ney, 75018 Paris.

Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé : indéterminée

Date de déclaration : 3 mars 2014.